



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 05 Juin à 20h45, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Lionel MAHERAULT, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Présents : Mmes ADAM -DELATTRE - DULAC - RICHARD - THIBAULT - VIGNAUD - MM MAHERAULT – CHABERNAUD – JAULIN SICOT - MAGNON – MICHEL - RABAUD – TESTEMALE.

Absents : Mme LARROQUE, M CASANOVA

Pouvoirs : Mme LARROQUE à Mme DELATTRE - M CASANOVA à M MAHERAULT

Secrétaire de séance : M.CHABERNAUD

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour : Adhésion à la fondation du patrimoine et Tarifs et règlement du transport scolaire.

Accord unanime des membres

1. Subventions 2026

M. Le Maire propose d'étudier 19 demandes de subventions.

Après débat, les subventions sont adoptées selon la répartition ci-dessous à l'unanimité pour un montant total de 1700 € :

Société de chasse de Sers : 200 €

Association de Parents d'élèves APE SERS – VOUZAN : 300 €

Foot Garat-Sers-Vouzan : 100 €

Pétanque Sersoise : 200 €

Don du sang : 50 €

Croix rouge : 50 €

Hôpital des enfants : 100 €

Banque Alimentaire : 50 €

Prévention routière : 50 €

ASPI 16 : 300 €

Court'Echel : 300 €

De plus la somme de 4 500€ sera versée à Valéchel Judo. Pour rappel cette somme est versée à la commune par GrandAngoulême et rétrocédée à l'association.

2. Tarifs et règlement de la cantine

M. JAULIN SICOT, troisième adjoint propose de maintenir les prix du repas à l'identique pour l'année 2026-2027 (tarification sociale).

Après lecture du règlement intérieur, Monsieur JAULIN SICOT propose la modification suivante :

« Article 10. Aucune dérogation alimentaire hors PAI ne sera prise compte ».

Ces deux points sont adoptés à l'unanimité.

3. Tarifs et règlement de la salle des fêtes

Mme DELATTRE, deuxième Adjointe propose de rédiger des conventions distinctes de prêt ou de location de la salle des fêtes en fonction de type d'usage : occasionnel ou régulier.

Les tarifs restent identiques pour toute cette année 2026.

Toutes les associations pourront bénéficier de deux locations gratuites par an.

Accord unanime

4. Voyage scolaire

Les élèves de l'école de VOUZAN vont réaliser un voyage scolaire à Amboise les 22 et 23 Juin.

M. le Maire propose une aide financière aux familles domiciliées sur la commune de Sers d'un montant de 20 € par enfant. Les familles devront faire une demande écrite accompagnée d'un RIB.

Trois conseillers parents d'élèves, ne prennent pas part au vote.

L'aide de 20 € par enfant est adoptée à la majorité (12 voix pour)

5. Logiciels mairie

M. le Maire précise l'intérêt pour les services de la mairie de changer de logiciel de travail, il est donc proposé d'opter pour le logiciel AGEDI (à la place de JVS). L'ATD16, prestataire informatique de la commune propose ces logiciels pour 2027 pour un montant à l'achat de 2800 € + une maintenance annuelle.

Adopté à l'unanimité.

6. Commission Intercommunale des Impôts Directs de Grand Angoulême

M. TESTEMALE se déclare candidat au poste de titulaire et M MICHEL à celui de suppléant.

Adopté à l'unanimité.

7. Commissions Grand Angoulême

M le Maire présente les différentes commissions du Grand Angoulême et indique qu'il est nécessaire que la commune soit représentée dans chaque commission.

Répartition des postes réalisée en totalité (voir tableau joint).

Il est également adopté à l'unanimité que chaque commission prévoit un suppléant non transmis à Grand Angoulême.

8. Autorisation de brûlage

M. Le Maire présente l'arrêté préfectoral d'interdiction de brûlage et la possibilité de déroger selon des critères bien définis notamment par le respect d'une distance des bois les plus proches et d'une distance des habitations les plus proches de plus de 200m

Il sera rajouté sur la demande de dérogation que le demandeur s'engage à respecter les règles et en cas de non respect la Mairie de Sers se dégage de toutes responsabilités.

9. Maire honoraire

M. le Maire fait la demande d'accorder à M Roland VEAUX le titre de Maire honoraire de la Commune de Sers.

Proposition adoptée à la majorité comme suit 12 voix pour et 3 abstentions.

10. Adhésion à la Fondation du Patrimoine

M le maire propose d'adhérer à la Fondation du Patrimoine. Cette adhésion dans le cadre des projets comme l'église permettrait éventuellement de solliciter la fondation pour une demande de subvention. L'adhésion est validée à l'unanimité.

11. Tarif et règlement du transport scolaire

M le Maire propose que le tarif et le règlement du transport communal reste inchangé.
Adopté à l'unanimité.

12. Questions et informations diverses

- 1) M le Maire informe le conseil municipal que la toiture du bâtiment URAMEL côté rue Montalembert qui héberge le musée de la préhistoire est dans un état déplorable. Le budget permet d'engager les travaux dans les meilleurs délais pour un montant de 19 305€ TTC.
- 2) Le Maire informe le conseil municipal que le permis d'exploitation de la licence IV de la commune se termine le 29 novembre 2026. Jean-Claude GERONIMO, l'actuel exploitant ne souhaite pas continuer. M Patrick Magnon est volontaire pour faire le stage et en conséquence se charger en collaboration avec le secrétariat de proposer au prochain conseil un organisme pour réaliser la formation et la demande de prix.
- 3) M JAULIN SICOT et Mme DELATTRE présentent le bilan des rencontres avec les associations de la commune et souhaitent tisser des liens durables avec celles-ci.
- 4) M JAULIN SICOT et Mme VIGNAUD informent le conseil municipal sur la rédaction du prochain bulletin municipal. Echange et vote pour déterminer le nom du bulletin municipal qui se nommera LES ECHOS DE SERS.
- 5) M MAGNON fait un point sur la commission commerces. Des rencontres avec les commerçants sont à programmer. Ces rencontres seront réalisées individuellement pour cerner leurs difficultés et leurs projets. Il est projeté aussi de rencontrer de nouveau la SEM (Société d'économie mixte) pour faire un point sur les bâtiments existants et d'identifier les différentes solutions pour de futurs commerces ou services. M le Maire rencontrera également le CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé).
- 6) Monsieur Jean-Luc MICHEL fait le bilan des actions réalisées dans la commission « Bâtiments » sous la responsabilité de Philippe Casanova et la commission « Hygiène Santé Sécurité ». Monsieur le Maire souhaite préciser que la commission Hygiène Santé et Sécurité est l'affaire de toutes et tous. Il convient d'être disponible comme le prévoit Philippe CASANOVA.
- 7) Création d'une commission de gestion du cimetière, dont l'acquisition d'un logiciel spécifique en 2027 et de l'identification des tombes à l'abandon avant la Toussaint 2026
- 8) M le Maire fait état d'une demande en cours concernant un nouveau calendrier de remboursement à l'EPFNA des bâtiments et terrains communaux. Cette demande sera présentée le 02 juillet au bureau de l'EPFNA.
- 9) L'étude de la maîtrise d'œuvre est terminée pour le remplacement de la chaudière biomasse, la consultation est lancée pour une remise des offres le 29 juin dernier délai.
- 10) Concernant le conseil de développement, M le Maire précise que la Commune recherche deux volontaires non élus. Mme Sandrine JEAN MAHERAULT est retenue
- 11) Mme Elodie DULAC se propose de présenter aux agents de la Commune et du SIVOS l'action sociale dont le CNAS.

Fin de séance : 00h45